



APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N°15-DRDT-AO-FSSH-2025

Le 11 décembre 2025 à 10h00, il sera procédé dans le siège de la Délégation Régionale des Affaires Islamiques de Drâa-Tafilalet, sise à Villa N536 Avenue Mohamed VI - BP :58, Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : TRAVEAUX D'AMENAGEMENT DE DEUX (02) MOSQUEES : IFARKHANE ET TIGHIRITE A LA COMMUNE DE TOUNDOUTE DANS LA PROVINCE DE OUARZAZATE en lot unique.

➤ Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau d'ordre de la Délégation Régionale des Affaires Islamiques de Drâa-Tafilalet, sise à Villa N536 Avenue Mohamed VI - BP :58, Errachidia, il peut également être téléchargé à partir du site internet du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques : www.habous.gov.ma. Il peut également être téléchargé à partir du Portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trente Mille Dirhams (30000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 42/44/46 de l'arrêté du ministre des habous et des affaires islamiques n° 258.13 du 13 septembre 2013 fixant le système des marchés de travaux , de fournitures et de services que conclue l'administration des habous au nom des habous publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Délégation Régionale des Affaires Islamiques de Drâa-Tafilalet, sise à Villa N536 Avenue Mohamed VI - BP :58, Errachidia;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant

l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 10 du règlement de consultation conformément à l'article 39 de l'arrêté du ministre des habous et des affaires islamiques n°258.13 du 13 septembre 2013 fixant le système des marchés de travaux , de fournitures et de services que conclue l'administration des habous au nom des habous publics .

Cet avis d'appel d'offre exige le secteur d'activité, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Qualification	Classe
A : Construction	A5 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation	<u>Classe 4</u>

Ce certificat tient lieu de dossier technique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation